
Plénière d'installation du Conseil des Sages

DOSSIER DE PRESSE

Créé à la Roche-sur-Yon depuis 1989, le Conseil des Sages est le deuxième Conseil des Sages mis en place en France.

Il réunit, pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, des hommes et des femmes de 55 ans et plus, qui souhaitent s'engager et se mettre au service des habitants et des élus de la Roche-sur-Yon. Composé de 45 membres, il est partiellement renouvelé tous les ans.

Cette instance émet des propositions, et par ses avis et études, éclaire le Conseil Municipal sur différents projets.

Chaque année, le Conseil des Sages mène une réflexion à partir de lettres de mission qui leur sont confiées par la Municipalité. Il peut proposer des sujets d'étude, lesquels feront l'objet également d'une lettre de mission validée par la Municipalité.

En 2021-2022, les Sages ont travaillé sur divers projets :

1. « **La culture aggro yonnaise** » ;
2. « **Bénévolat et pérennité des actions solidaires** » ;
3. « **Les jumelages et échanges avec la Roche-sur-Yon** » ;
4. « **Actions envers la jeunesse** » ;
5. « **Les bienfaits du sport dans la vie quotidienne** ».

Les travaux, transmis aux élus, vont permettre d'avancer sur les projets et les orientations futures pour la Ville de La Roche-sur-Yon.

Lors de cette plénière d'installation, sept lettres de mission vont leur être confiées pour cette année 2022-2023.



OUVERTURE DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE D'INSTALLATION

Présentation du Conseil des Sages 2022-2023 par Monsieur le Maire-Président Luc BOUARD et Madame Dominique BOISSEAU-RAPITEAU, Conseillère municipale déléguée aux conseils consultatifs et éducation.

- **Les membres du Conseil des Sages :**

Pour l'année 2022-2023, le Conseil des Sages est composé de **38 Sages**.

- **Information sur le renouvellement**

Suite à un appel à candidature lancé par la Ville, les candidatures sont examinées en fonction de plusieurs critères afin de garantir une diversité dans la composition du Conseil :

- Parité homme/femme ;
- Représentation des différents quartiers de la ville ;
- Age ;
- Activités socioprofessionnelles et associatives.

8 candidats se sont présentés pour le renouvellement du Conseil des Sages dont 4 femmes et 4 hommes.

Le Conseil municipal a approuvé la nomination de ces huit nouveaux membres au sein du Conseil des Sages pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

- **Présentation des 8 nouveaux membres**

1. Françoise ABDALLAH ;
2. Joseph COUTAND ;
3. Christine DOMERGUE ;
4. Christian FONTAINE ;
5. Marie-Claude GUILBAUD-BAROU ;
6. Claude JEANNE ;
7. Sylvie RAGOT ;
8. René TELLIE.

- **Les 30 Sages renouvelant leur mandat :**

1. Philippe AUDIBERT ;
2. Yannick COSTESEQUE ;
3. Madeleine ENTZMANN ;
4. Claudie FRANCOIS ;
5. Dominique GOURMAUD ;
6. Bernard GRASSET
7. Daniel GUIBERT ;
8. Christine GUILLARD ;
9. Christian HIOU ;
10. Philippe LAMBERT ;
11. Laurent LECK ;
12. Jean-Claude LECOUVIOUR ;
13. Michel LEFORT ;
14. Pierre LIARD ;
15. Chantal MADRAS ;

16. Robert MAINDRON ;
17. Daniel MARTIN ;
18. Claudine PAQUEREAU ;
19. Jean-Louis PRINEAU ;
20. Josette RABIER;
21. Dalie RODELLAR-LACRUZ ;
22. Nicolle SAUPIN ;
23. Raymonde STOECKLIN ;
24. Joël TROCHU ;
25. Michel VALERO ;
26. Patrick WEBERMANN ;
27. Florence YDIER - LEVILLAYER;
28. Claude DOMINAULT ;
29. Guy DURAND ;
30. Michel ROSE.



REMISES DES LETTRES DE MISSION

Cette année, les Sages reçoivent **sept lettres de mission**. Le choix des sujets a été effectué en concertation avec les élus, et les services. L'objectif essentiel étant d'enrichir les réflexions et les prises de décision des élus sur des thématiques identifiées

LETTRE DE MISSION N°1 : « DEMARCHE EN LIGNE : LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES NUMERIQUES PROPOSES PAR LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON ».

LA LETTRE DE MISSION N° 2 : « LE VOTE COMME ACTE CITOYEN ».

LETTRE DE MISSION N°3 : « LA PLACE DES AINES DANS LES VILLES PARTENAIRES : EQUIPEMENTS ET SERVICES MIS A LEUR DISPOSITION, STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT ».

LETTRE DE MISSION N°4 : « DEVELOPPEMENT DES VISITES DE COURTOISIE AUPRES DES SENIORS ».

LETTRE DE MISSION N°5 : « ACTIONS ENVERS LA JEUNESSE » (*poursuite de la lettre de mission 2021-2022*).

LETTRE DE MISSION N° 6 : « LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DE L'AGGLOMERATION YONNAISE : VERS PLUS DE MUTUALISATION ET DE STRUCTURATION COMMUNAUTAIRE ».

LETTRE DE MISSION N° 7 : « PARTAGE DE LA VOIE PUBLIQUE – COMMENT REDUIRE LES INCIVILITES ? ».

LETTRE DE MISSION N° 8 : « L'AMENAGEMENT DU FUTUR PARC DE MORMAISON ».